

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 29 JUIN 2012**

L'an deux mil douze, le vendredi vingt neuf juin à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Etréchy, légalement convoqué, s'est réuni Espace Jean Monnet, sous la présidence de Monsieur le Maire, Julien BOURGEOIS.

Délibération 039/2012 : "adaptation du tableau des effectifs".

ADAPTATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Mme DAILLY présente le rapport.

Le décret n° 2012-437 du 29 mars 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique, abroge le statut et l'échelonnement indiciaire actuel, avec effet au 1^{er} avril 2012.

Le chapitre 1^{er} de ce décret modifie l'appellation des trois grades de catégorie B comme suit :

Postes à créer	Nom b r e	Postes à supprimer	Nom b r e	Date d'effe t
Assistant d'enseignement artistique	7	Assistant d'enseignement artistique	20	01/04/2012
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	13			
Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	6	Assistant spécialisé d'enseignement artistique	6	01/04/2012

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer sur ce point.

Vu le décret n° 2012-437 du 29 mars 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique,

Considérant la nécessité d'adapter le tableau des effectifs selon les nouvelles appellations, à effet au 1^{er} avril 2012,

APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**,
ADAPTE le tableau des effectifs comme suit :

Postes à créer	Nom b r e	Postes à supprimer	Nom b r e	Date d'effe t
Assistant d'enseignement artistique	7	Assistant d'enseignement artistique	20	01/04/2012
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	13			
Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	6	Assistant spécialisé d'enseignement artistique	6	01/04/2012